

FICHE D'OPPORTUNITÉS

GRUPE CONSULTATIF
POUR LA MOBILISATION
DES FINANCEMENTS
DU PND 2021-2025

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

CEPICI :

Tél. : (225) 27 20 30 68 63

E-mail : opportunités-projets@cepici.ci

Ministère du Plan et du
Développement / Direction Générale
du Plan

Tél. : (225) 27 20 25 88 61

E-mail : gcpnd2022@gmail.com



DESCRIPTION DU SECTEUR

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est l'un des secteurs porteurs en Côte d'Ivoire. En 2018, il a contribué à hauteur de 9% du PIB. Le secteur est dominé par la téléphonie avec plus de 45 millions d'abonnés à téléphonie mobile.

Ce secteur constitue un marché en croissance (population estimée à environ 28 millions d'habitants RGPH 2021) et à forte valeur ajoutée.

Les principales activités des TIC sont la téléphonie mobile, la téléphonie fixe et l'internet.

LE POTENTIEL DU SECTEUR

- Environ 45 millions d'abonnés à la téléphonie mobile
- Plus de 22 millions d'abonnés à internet
- Environ 20 millions d'abonnés au Mobile Money
- Un taux de pénétration du mobile supérieur à 100%
- 5 206 km de fibre optique installée
- Capacité de connectivité de 220 Gbit/s en 2019
- 90 000 emplois (17 018 directs et 74 028 indirects)

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS

- Développement de hubs technologiques
- Construction d'infrastructures de connectivité de dernière génération
- Conception de contenus locaux innovants et adaptés en guise de solutions informatiques
- Distribution et la vente de terminaux d'accès informatiques au grand public
- Création de fonds d'investissements dédié aux TIC.

INFRASTRUCTURES DE SOUTIEN AU SECTEUR :

- Première tranche de la zone franche de Grand Bassam (VITIB) fonctionnelle.
- Taux de couverture nationale à l'électricité 88,7%, l'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire en 2024 et porter à 3248 MW la puissance installée.
- Autoroute du Nord disponible, dont le tronçon Yamoussoukro - Bouaké est en cours.
- Existence de l'autoroute Abidjan-Bassam en cours de prolongement à Bonoua dans le cadre du corridor Abidjan-Lagos.
- Construction de l'autoroute Abidjan-San Pedro prévue.

QUELQUES PROJETS :

- Projet d'exploitation de 7 000 Km de fibres optiques (RNHD)
- Projet de construction de bâtiments intelligents.



LES RÉGIONS CONCERNÉES

L'ensemble du territoire.

CADRE RÉGLEMENTAIRE ET INCITATIF

1. Cadre réglementaire / Institutions publiques.

- Décret n°2011-476 de 2011 (remplacé par le décret n°2017-193) relatif à l'identification des abonnés au service des télécommunications et aux usagers des cybercafés.
- Ordonnance n°2012-293 de 2012 relative aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication.
- Loi n° 2013-450 de 2013 portant protection de données à caractère personnel qui a été adoptée pour rassurer les utilisateurs des TIC afin d'éviter que leurs données ne soient utilisées à des fins malveillantes.
- Décret n° 2015-503 de 2015 portant exonération des droits de taxes sur les matériels informatiques, les tablettes électroniques et les téléphones portables.
- Décret n°2013-301 de 2013 relatif à l'homologation des équipements terminaux et radioélectriques et l'agrément de l'installateur.
- Loi n°2013-546 de 2013 relative aux transactions électroniques.

2. Filière éligible au Code des Investissements.

La filière des télécommunications est éligible au code des investissements, voir Ordonnance N°2018-646 du 1^{er} août 2018 portant code des investissements.

3. Procédure d'allègement fiscal durant les phases d'implantation et d'exploitation de l'investissement privé.

- Exonération partielle des droits de douane.
- Exonération et/ou suspension de TVA.
- Octroi de crédits d'impôt.
- Exonération partielle ou totale de l'Impôt sur les sociétés sur une période allant de 5 à 15 ans.
- Exonération d'impôts et taxes divers.

LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR / QUELQUES LIENS UTILES

- Ministère de la Communication de l'Economie Numérique et de la Poste : www.telecom.gouv.ci
- Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (ARTCI) de Côte d'Ivoire : www.artci.ci
- Agence Nationale de Service Universel des Télécommunications (ANSUT) : www.ansut.ci
- Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie (VITIB SA) : www.vitibzonefranche.com
- Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME : www.commerce.gouv.ci
- Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire : www.cepici.gouv.ci
- Portail Unique des Services à l'Investisseur : www.225invest.ci
- Agence de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF)
- Comité National de Pilotage des Partenariats Publics-Privés : ppp.gouv.ci